



## Edito du Maire

La jeunesse est une richesse car elle est l'avenir. Il est donc important d'associer nos jeunes et de les impliquer dans la construction de leur territoire par une démarche participative et citoyenne.

La création du CMJ est un moyen de faire entendre leurs voix et de nous permettre de mieux répondre à leurs attentes.

Il doit être un lieu d'expression, de création et d'action citoyenne.

Leur vision nouvelle, leur implication et leur dynamisme sont autant d'atouts à mettre au service de notre territoire. Nous comptons donc sur la motivation de chacun pour construire ensemble l'avenir de Berson.

## Le mot de l'Adjointe aux affaires scolaires

Tout d'abord je tiens à te féliciter et à te souhaiter la bienvenue au Conseil Municipal des Jeunes. C'est grâce à tes idées, à tes propositions et à tes remarques que le débat, les projets vont alimenter cette instance démocratique. De nombreux sujets liés à la culture, au sport, à l'environnement ou au vivre ensemble vont être soumis à ton avis, à ton appréciation. Mais toi aussi tu pourras apporter et mettre au débat tes propres sujets.

Découvrir et participer au fonctionnement d'une instance démocratique comme le CMJ va te permettre de comprendre le rôle de l' élu(e), ses devoirs et son engagement.

Grace à ta participation, à ton implication dans ce débat d'idées, toi aussi au même titre que les élus adultes, tu participes au développement de la collectivité.

Merci encore pour ton engagement !

# Guide du Jeune Conseiller

## Table des matières

- Le Conseil Municipal des Jeunes (CMJ), de quoi s'agit-il ?
- Le rôle du jeune conseiller
- Le Conseil Municipal des Jeunes, pourquoi ?
- Comment ça marche ?

## Le Conseil Municipal des Jeunes (CMJ), de quoi s'agit-il ?

C'est une instance de rencontres, d'échanges, de discussions, d'expression et de réflexion, où les jeunes élus peuvent faire des propositions et mener des actions concrètes.

Les jeunes âgés de 9 à 12 ans (résidents sur la commune), siègent dans cette instance et s'y réunissent pour débattre sur leurs idées, réaliser ensemble des projets au service de tous les habitants du territoire.

Les jeunes conseillères et conseillers sont présents pour 24 mois.

Ce CMJ peut être composé de 20 membres au maximum.

## Le rôle du jeune conseiller

C'est un travail d'équipe :

- Tu as maintenant 24 mois pour construire des projets communaux.
- Tu as une mission de représentation auprès des jeunes de ton territoire.
- Tu es aussi le représentant de ta commune.

Tu peux être force de proposition et d'idées :

- Dans différents domaines (Sport, culture, environnement)
- Dans la mise en œuvre des projets
- Dans les actions menées sur le territoire pour les partager
- Pour apporter ta vision et tes centres d'intérêts au sein de la collectivité.

## Le Conseil Municipal des Jeunes, pourquoi ?

Le Conseil Municipal des Jeunes, c'est un projet éducatif citoyen qui découle d'une volonté des élus de ta commune. Il a été créé par le Conseil Municipal de Berson.

Il permet aux jeunes :

- D'apprendre la démocratie et trouver leur place de citoyenne ou de citoyen en leur donnant la parole.
- De recueillir les idées des autres jeunes du territoire et de participer à l'amélioration de la vie de tous les habitants de Berson.
- De découvrir et comprendre le fonctionnement de la Commune, et comment sont prises les décisions pour bien vivre ensemble.
- D'être actrice ou acteur sur son territoire en découvrant les droits et devoirs du citoyen, en réalisant des projets utiles au plus grand nombre (solidarité, environnement, culture, etc.)
- De servir d'intermédiaire entre le Conseil Municipal des adultes et les jeunes de leur âge.

## Comment ça marche ?

Le Conseil Municipal des Jeunes fera des propositions et réalisera des projets. Ces projets pourront être de différentes natures (sensibiliser à la propreté des espaces publics, travailler à la mise en place d'événements sportifs ou culturels, collecter des jouets pour les enfants défavorisés etc.).

Le Conseil Municipal des Jeunes est aussi un espace d'expression publique dédié aux jeunes dans lequel ils s'initieront aux règles et au fonctionnement de la démocratie et développeront leur connaissance de la vie locale et des activités municipales.

Être membre du Conseil Municipal des Jeunes est un vrai engagement. Les nouveaux représentants découvriront la commune de Berson ainsi que les services qui vont les aider dans leur travail.

La première mission du Conseil Municipal des Jeunes sera de définir ses modalités de fonctionnement, au sein du cadre général suivant :

- Une période d'activité de septembre à juin ;
- Une obligation de présence aux réunions ;
- Une réunion par mois ;
- Deux fois par an, séance publique plénière, en présence de Monsieur le Maire (une séance d'accueil et une séance de bilan afin de dresser un état des lieux des actions proposées et pour définir, par un vote, les thèmes des délibérations futures).

Tout au long de leur mandat, l'équipe d'animation du CMJ guide, accompagne et soutient les jeunes élus dans leur démarche.

### **Pour tout renseignement :**

**Mairie de BERSON**

11 Avenue de la Libération

Tel : 05 57 64 35 04

Mail : [communication@mairieberson.fr](mailto:communication@mairieberson.fr)

Site : [www.mairieberson.fr](http://www.mairieberson.fr)